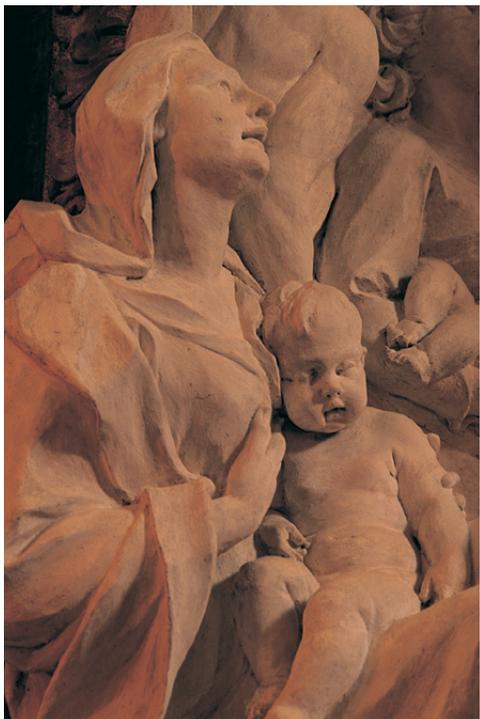




Les haut-relief en stuc furent réalisés par Giovan Battista Grossi en 1749 au-dessus des quatre portes :

- saint Nicolas élu évêque de Myre
- saint Nicolas refusant le lait maternel les mercredis et vendredis
- saint Nicolas enfant, priant au bain
- saint Nicolas distribuant ses biens aux pauvres.



SOIS CHRÉTIEN ! PRATIQUE L'AUMÔNE, LA PRIÈRE, LA PÉNITENCE ET LA COMMUNION AVEC L'EGLISE, VIS DE PRUDENCE, JUSTICE, FORCE ET TEMPÉRANCE, DANS LA FOI, L'ESPÉRANCE ET LA CHARITÉ ET TU IRAS AU CIEL !

Corrado Giaquinto, originaire des Pouilles, a réalisé les fresques (1731-1733) : *Saint Nicolas faisant jaillir l'eau d'un rocher*, sur la voûte centrale, les *Quatre vertus cardinales*, aux pendentifs de la coupole, les *Trois vertus théologiques* au-dessus du presbytère, la coupole avec *La Vierge qui présente saint Nicolas à la Sainte-Trinité*, et *l'Ange libérant un prisonnier* sur le mur d'entrée.



Nicolas de Bar réalisa la toile du grand autel : *Saint Nicolas, les trois enfants et un prisonnier* (1676 env.) et, dans la chapelle de gauche, celle des *Noce mystiques de sainte Catherine d'Alexandrie* (1660 env.).



-des-Lorrains

Ô saint Nicolas,

Qui fais jaillir l'eau d'un rocher,
Fais de ton église un havre de paix,
Apaie les tempêtes de notre monde,
Protège nos familles, l'Église
et la Lorraine.

Toi qui te montres à nous en douce
conversation avec le Christ et sa Mère,
Donne-nous d'aimer la vérité,
De chérir la bonté,
Et de rayonner la beauté de notre foi,
Pour que nous puissions aussi témoigner,
à ton exemple,
De l'Amour trois fois Saint
du Père, du Fils et du Saint-Esprit.
Amen.

HORAIRES

Messes

Le dimanche à 11h.

Du lundi au vendredi à 19h.

Vêpres

Le dimanche à 19h.

Du lundi au vendredi à 18h30.

Adoration du Saint Sacrement

Le dimanche de 18h à 19h.

Le jeudi, heure sainte, de 19h30 à 20h30.

Du lundi au vendredi de 17h30 à 18h30.

Ouverture de l'église

L'église peut être ouverte à d'autres horaires sur demande
auprès des Frères de saint-Jean.

Contact : Largo Febo, 17 – 00186 ROMA

Tel : +39.06.68.13.45.63 - rome@stjean.com.

Saint Nicolas (~260-335) était évêque de Myre, en Asie Mineure, l'actuelle Turquie. Il est l'un des saints les plus représentés dans toute l'histoire de la chrétienté, en Orient aussi bien qu'en Occident. Peu après le transfert de ses reliques à Bari, le 9 mai 1087, sa dextre bénissante a été emportée en Lorraine, vers 1090, et conservée dans la Basilique de Saint-Nicolas-de-Port. Saint Nicolas est ainsi devenu le saint patron protecteur des Lorrains.

Secours dans la détresse. Issu de la noblesse, saint Nicolas a utilisé son patrimoine pour doter des jeunes filles contraintes à la prostitution pour survivre. Aussi, est-il invoqué pour les jeunes filles en difficulté. Saint Nicolas usait de son influence d'évêque pour faire venir de la nourriture en temps de famine, faire baisser des impôts trop lourds et sauver les prisonniers innocents. Cette dévotion a donné naissance aux traditions du « Père Noël » si répandues aujourd'hui.

Protecteur des enfants. Saint Nicolas est connu pour avoir redonné vie à trois enfants découpés en morceaux dans un saloir, par un vilain boucher. Aussi est-il considéré comme l'ami et le bienfaiteur des enfants. Saint Bernard recommande de le prier : « Lorsque quelque danger nous menace, dit-il, recourons avec confiance à saint Nicolas. »



La Communauté Saint-Jean, fondée en 1975 par le père Marie-Dominique Philippe, réunit des Frères désirant se consacrer à Dieu en suivant l'exemple de saint Jean, le disciple bien-aimé qui a reposé sur le cœur du Christ, qui a suivi Jésus jusqu'à la Croix et y a reçu Marie pour mère. La vie des frères se partage entre prière silencieuse et liturgique, recherche de vérité en philosophie et théologie, communion fraternelle et engagements apostoliques. La communauté compte plus de 500 frères, dont 280 prêtres, de 35 nationalités différentes. Ils sont répartis en une soixantaine de prieurés dans plus de 30 pays sur les 5 continents. La communauté constitue une famille religieuse avec deux branches féminines, les Soeurs contemplatives et les Soeurs apostoliques, et des laïcs rattachés par le lien de l'Oblature. A Saint-Nicolas-des-Lorrains les frères assurent une prière quotidienne. Ils accueillent des groupes de pèlerins et des touristes dans ce lieu de paix. Pour plus de renseignement, visitez notre site : www.stjean.com

L'association des Amis de Saint-Nicolas-des-Lorrains à Rome, fondée en 1956 et dont le siège est au Palais ducal de Nancy, a accompagné le financement de plusieurs tranches de travaux et a soutenu l'installation de la communauté Saint Jean en 2006, animant ainsi spirituellement ce lieu de culte multiséculaire. Avec le concours du Conseil Régional de Lorraine, les **Pieux Etablissements de la France à Rome et à Lorette** ont complètement restauré l'église depuis l'an 2000.

Saint-Nicolas

La communauté des Lorrains constituait une nation autonome avant de devenir française en 1766. Son représentant à la curie romaine n'avait pas le titre d'ambassadeur mais celui de Résident de Lorraine à Rome. Elle se réunissait, au départ, auprès de la confrérie des Quatre Nations transalpines - France, Bourgogne, Lorraine et Savoie. En 1508, les Lorrains fondèrent leur propre confrérie qu'ils consacrèrent à saint Nicolas et à sainte Catherine, n'obtenant que plus tard une chapelle à l'intérieur de Saint-Louis-des-Français. En 1612, le sculpteur lorrain Nicolas Cordier légua par testament 500 écus pour la construction d'une église. Par la bulle Dum ad sacram du 5 octobre 1522, Grégoire XV accorda aux Lorrains l'église de Saint-Nicolas in Agone dont ils prirent possession le 13 juillet 1623.

L'église de Saint-Nicolas, mentionnée dans une bulle d'Urbain II en 1186, était dépourvue de tout. Les Lorrains en décidèrent immédiatement la reconstruction; les travaux, commencés en 1635, s'achevèrent l'année suivante, comme l'atteste la plaque commémorative sur le mur d'entrée.

À l'arrivée des troupes napoléoniennes en 1797, la confrérie fut supprimée et l'église, comme toutes les autres églises de Rome, perdit presque l'intégralité de son trésor d'argent, qui fut fondu pour contribuer au lourd tribut de guerre imposé à Pie VI par Napoléon.

En 1816, sur ordre du duc de Blacas, ambassadeur de Louis XVIII à Rome, l'église passa, avec toutes les autres fondations religieuses appartenant à la France, sous l'administration des Pieux Etablissements de la France à Rome et à Lorette.